



Extrait du Règlement

Les compétitions du District de l'Orne de Football

(DOF)

1.1 - 3.4 - COUPE VETERANS (CHALLENGE BIGEON)

3.1.1.1 - Titre et Challenge

Le DOF organise annuellement une coupe intitulée « **Challenge BIGEON** ».

Une seule équipe par club peut participer à cette coupe. Cette compétition est dotée d'un challenge offert par le District. Cet objet d'art est remis en garde pendant un an, à l'issue de la finale, au club gagnant. Le club tenant doit, à ses frais et à ses risques, en faire retour au District avant le 30ème jour précédant la date de la finale suivante.

Le challenge BIGEON est assimilé à une coupe, de ce fait sont appliqués :

- Les règlements généraux de la FFF/LFN/DOF
- Les lois du jeu en vigueur de la saison

3.1.1.2 - Commission d'organisation – Commission Gestion des Compétitions avec le soutien de la commission Foot Loisir

3.1.1.3 - Système de l'épreuve : Idem Coupe LFN Séniors.

3.1.1.4 - Engagements : Tous les clubs pourront engager une équipe sur cette compétition même si le club n'est pas engagé dans la pratique foot Loisir en « championnat »

3.1.1.5 - Conditions de participation :

Sont autorisés à prendre part à cette compétition :

- Les joueurs disposant d'une licence « football loisir-vétérans » ou « libre vétérans ».

FMI obligatoire - match de 2 x 45 mn avec une série de penalty (5) directement en cas d'égalité.

Le nombre maximal de joueurs est fixé à 16. Les matchs devront commencer au plus tard à 21 heures

3.1.1.6 - Arbitrage : Les arbitres officiels seront désignés par la CDA 61 et payés par les clubs jusqu'au quart de finale. A partir des ½ finales, les frais d'arbitrage seront pris en charge par le DOF.

3.1.1.6.1 – Règle particulière : Les tacles, lors d'un duel avec un adversaire ne sont pas autorisés.

3.1.1.7 - Droits : Voir annexe Fonctionnement et Tarifs du DOF.

3.1.1.8 - Règlements généraux : Les dispositions des règlements généraux de la FFF/LFN s'appliquent au Challenge BIGEON.

3.1.1.9 - Cas non prévus : Les cas non prévus aux présents règlements relèveront de l'appréciation de la Commission des compétitions du DOF en premier ressort et de la commission départementale d'appel en dernier ressort.

Règlement complet est à retrouver sur le site du District de l'Orne de Football

<https://footorne.fff.fr/>